

## L'ESPACE VERT MUNICIPAL

Les algues bleues ! C'est à en voir de toutes les couleurs !

Vous avez sûrement entendu parler des déboires de d'autres municipalités aux prises avec ce problème, en particulier lorsque cela empêche les gens de consommer et d'utiliser l'eau.

Algue bleue est l'appellation commune pour une cyanobactérie. Cette dernière est présente dans tous les lacs. C'est comme un virus qui attend les conditions pour se développer. Les conditions « gagnantes » sont principalement un taux très élevé de phosphore ainsi que la dégradation des bandes de protection riveraines.

Je reprend ci-dessous des extraits d'un texte qui a été écrit par Larry Hodgson dans La Presse du 4 novembre dernier et intitulé « Pour des lacs propres, propres, propres. ». M. Hodgson est un des chroniqueurs vedettes de l'émission Plantes, fleurs et Jardins.

*« Depuis quelques semaines, les cas de prolifération d'algues bleues (cyanobactéries) dans les lacs de la région, et notamment le lac St-Charles qui fournit de l'eau potable à beaucoup de citoyens de Québec s'indignent : « Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas quelques chose? » et pourtant, une bonne partie de la responsabilité de cette situation réside carrément dans la façon dont les propriétaires riverains gèrent leur terrain. D'accord, il y a des cas, où la faute principale relève des industries situées en bordure du lac, des fermes qui utilisent un excès d'engrais, des égouts des villes qui ne sont pas conformes à la réglementation, mais dans la majorité des cas, notamment les petits lacs loin de toute industrie et activité agricole, la faute relève carrément de l'attitude des propriétaires qui vivent le long du lac lui-même et qui ont donc le plus à perdre quand leur lac devient contaminé, pollué, pleins d'algues puantes.*

*Une vue sur le lac qui coûte cher à l'environnement.*

*Nous avons encore une vision des années 50 vis-à-vis de nos lacs; on les aime entourés de chalets et de maisons coquettes, chacun avec sa petite plage, son quai et surtout, une belle pelouse verdoyante qui s'étend jusqu'au bord de l'eau. Pourtant, une telle situation est presque garante de problème d'eutrophisation (mort des lacs).....*

*...Une solution si facile.*

*Pourtant cette eutrophisation est facile à éviter. Il s'agit tout simplement de maintenir la végétation naturelle en bordure du lac, là où elle existe encore, ou de la réinstaller là où elle a été supprimée....*

*....Guérir un lac malade est si facile...quand tout le monde travaille de pair. Et que les déboires de nos lacs cet automne servent d'avertissement : le temps d'agir c'est maintenant! »*

Je ne sais pas si vous avez vu le lien avec nos lacs à nous, mais si l'on ne fait pas attention, cela pourrait nous arriver. Comme il est mentionné plus haut, la végétation doit être conservée là où elle existe encore et il est grand temps que les terrains habillés de magnifique pelouse soient revêtu de verdure dans la bande riveraine. Il n'est pas nécessaire de l'enlever de tout le terrain mais au moins sur une profondeur de 10 à 15 mètres à partir de la ligne des hautes eaux du lac. Pour le travail du Comité de réflexion pour la protection du lac-aux-sables, j'ai fait beaucoup de recherches et de téléphones afin de trouver des moyens de préservation de notre qualité d'eau. Chaque fois, on m'a fait réponse qu'une bande de protection riveraine conservée à l'état naturelle ou reboisée était la principale mesure pour préserver un lac. Sans cela, toutes les autres mesures ne sont qu'un pansement sur le bobo.

Il ne faut pas oublier que la menace « bleue » est présente pour tous nos lacs qui ne s'en ira pas sous la couche de neige blanche qui nous enveloppera bientôt !

Katy Bacon, votre inspecteur en bâtiment et environnement